

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Blayais-Des-fuites-trop-importantes-en-2022>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Blayais : Des fuites trop importantes en 2022**

14 février 2023

# France : Blayais : Des fuites trop importantes en 2022

## Préserver l'environnement, une priorité pour EDF ?

**La centrale nucléaire du Blayais (Gironde) a annoncé dans un très discret communiqué avoir dépassé la limite autorisée en fuites de liquides réfrigérants en 2022. Au lieu des 100 kg maximum, le site a "perdu" près du double dans la nature. Ces liquides se transforment en puissants gaz à effet de serre une fois à l'air libre.**

Leurs effets varient selon leur composition, c'est à dire que la décroissance dans le temps de ces gaz (leur durée de vie dans l'atmosphère) et leur pouvoir réchauffant sont différents. **Mais à l'aulne de 20 ou de 100 ans, tous sont plus délétères pour le climat que le dioxyde de carbone (CO2) et que le méthane (CH4).**

Tableau 1 – Décroissance et PRG (GIEC)

	Demi-vie	PRG		
		Année	Horizon 20 ans	Horizon 100 ans
CO2	*	1	1	1
CH4 <sup>1</sup>	12,4	84	28	3
HFC-134a (R134A)	13,4	3710	1300	2,85
HFC-125 (R125)	28,2	6090	3170	1,92
HFC-32 (R32)	5,2	2430	677	3,6

Par exemple, 1 kg de fluide de type HFC-134a vaut 3710 kgeqCO2 à l'horizon de 20 ans [1].

Ces fuites de liquides réfrigérant, dont les centrales nucléaires sont de grandes consommatrices pour refroidir matériels et atmosphère de certaines zones, sont bien connues des industriels et des autorités. La limite annuelle, fixée à 100 kilos de perte par an par centrale, est très fréquemment dépassée. Paluel (Normandie) a annoncé [plus de 1 000 kilos de fuites](#) de liquides de refroidissement en 2022, soit **10 fois plus que la quantité maximale autorisée**. Les centrales de [Golfech](#), de

[Belleville](#), du [Bugey](#), du [Tricastin](#), de [Civaux](#), de [Chooz](#) et de [Flamanville](#) ont toutes dépassé le seuil des 100 kilos en 2022. Plusieurs d'entre elles dépassaient déjà la limite de rejets l'année précédente.

Malgré ce qu'affirme EDF, non ces fuites de produits chimiques et les émissions de puissants gaz à effet de serre qu'elles induisent ne sont pas sans conséquence réelle sur l'environnement. Et oui, elles pourraient être évitées. Il suffirait qu'EDF soit plus attentif et gère correctement ses équipements. Manifestement, ce n'est pas la priorité de l'exploitant nucléaire, sans quoi les limites annuelles ne seraient pas aussi fréquemment et aussi largement dépassées.

**À l'heure où la planète chauffe, à l'heure où il est urgent de réduire drastiquement tous les rejets dans l'environnement, à l'heure où on nous dit "chaque geste compte", c'est à se demander ce que fait l'industriel...et ce que font les autorités.**

## **Ce que dit EDF :**

---

Événements significatifs – janvier 2023

Publié le 14/02/2023

Un événement significatif, sans conséquence réelle sur l'environnement, a été déclaré par la direction de la centrale du Blayais à l'Autorité de sûreté nucléaire entre le 1er et le 31 janvier 2023.

Déclaration du 3 janvier 2023

**Le cumul annuel 2022 d'émission de fluides frigorigènes a dépassé la limite des 100 kg autorisé (187,48kg).**

<https://www.edf.fr/la-centrale-nucleaire-du-blayais/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-du-blayais/evnements-significatifs-janvier-2023>

---

## **Notes**

[1] Source : "[Certains gaz à effet de serre des centrales nucléaires](#)", Bernard Laponche, octobre 2020, Global Chance.